

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Chargé de mission "fiscalité spécifique des collectivités locales et dispositifs de compensation"

Domaine fonctionnel : Affaires juridiques

Type de poste : Administratif

Catégorie statutaire : Catégorie A

Corps : Attaché d'administration de l'Etat ou inspecteur des finances publiques

Si poste emploi fonctionnel ou EFR :

- EFR-CAIOM
- EFR-Permanent
- CAIOM - Tremplin
- Emploi-fonctionnel de la filière technique, sociale ou SIC

Le poste est-il ouvert aux contractuels ? Oui Non

Titre III du Livre III du Code général de la fonction publique (anciennement loi n°84-16 du 11 janvier 1984), cocher le ou les article(s) sur le(s)quel(s) s'appuie le recrutement sur contrat :

<input type="checkbox"/> 1° de l'article L332-2 (anciennement 1° de l'article 4)	<input type="checkbox"/> Article L332-4 (anciennement article 6 bis)	<input type="checkbox"/> Article L332-22 (anciennement article 6 sexies)
<input type="checkbox"/> 2° de l'article L332-2 (anciennement 2° de l'article 4)	<input type="checkbox"/> Article L332-6 du CGFP (anciennement article 6 quater)	<input type="checkbox"/> Article L332-24 (anciennement article 7 bis)
<input type="checkbox"/> Article L332-3 du CGFP (anciennement article 6)	<input type="checkbox"/> Article L332-7 (anciennement article 6 quinquies)	

Description du poste

Groupe RIFSEEP : 3

Vos activités principales : Au sein du bureau de la fiscalité locale, le chargé de mission est responsable de deux séries de missions :

1/ L'élaboration des normes relatives à la fiscalité spécifique des collectivités locales :

- le suivi de la mise en œuvre et les conditions d'application des dispositions législatives relatives aux secteurs de l'énergie, de l'environnement ou du tourisme couvrant ainsi la taxe de séjour, la taxe locale sur la publicité extérieure, la redevance des mines, la taxe sur les remontées mécaniques, les accises sur l'électricité, la taxe sur les déchets réceptionnés dans une installation de stockage de déchets ménagers, la fiscalité des jeux et des casinos et la part locale de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité.

- l'élaboration des projets de décrets, arrêtés, circulaires et guides pratiques relatifs aux taxes susvisées.
- la préparation des projets de réponse aux questions écrites, aux demandes de précisions juridiques ou d'informations adressées par les préfetures, par les parlementaires et la Cour des comptes.
- la représentation de la direction générale dans le champ d'intervention énoncé lors de réunions interministérielles
- la participation et la contribution à d'éventuelles missions d'étude

2/ La gestion des dispositifs de compensation de pertes de recettes fiscales pour les collectivités :

- la gestion du dispositif de compensation des pertes de contribution économique territoriale (CET), de produit d'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) et de redevance des mines en lien avec les préfetures.
- la gestion du fonds de compensation des pertes de produits d'IFER nucléaire (fonds nucléaire).
- la veille juridique et le suivi des questions et dossiers contentieux relatifs à ces dispositifs.

Votre environnement professionnel :

- **Activités du service**

La direction générale des collectivités locales (environ 180 agents) :

- définit les règles de fonctionnement, d'organisation et d'intervention des collectivités locales et de leurs groupements : compétences, fonctionnement institutionnel, statuts de la fonction publique territoriale et conditions d'exercice des mandats des élus locaux, dispositions budgétaires et fiscales ;
- répartit les principaux concours financiers de l'État aux collectivités locales ;
- collecte et diffuse les données financières et statistiques relatives aux collectivités locales et utiles aux décideurs locaux.

La sous-direction des finances locales et de l'action économique est chargée des questions relatives à la fiscalité locale, aux concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales, aux budgets locaux, aux emprunts et au financement des transferts de compétences. Ses attributions comprennent également les questions relatives aux actions menées par les collectivités locales en matière d'intervention économique, d'aménagement du territoire et de politique de la ville.

Outre sa mission normative, le bureau de la fiscalité locale (F1) assure un conseil et une expertise budgétaire à destination des préfetures et des autres ministères sur les impositions et taxes de toutes natures dont tout ou partie du produit est affecté aux collectivités territoriales.

Le bureau est également chargé d'émettre des propositions en matière de fiscalité locale et participe activement à l'élaboration et à l'évolution des normes dans ce domaine, en particulier lors des projets de lois de finances.

Le bureau est ainsi sollicité sur un champ large de politiques publiques (hébergement, transport, tourisme, environnement, etc.) faisant intervenir les questions de fiscalité locale ainsi que dans le cadre de conduite de projets susceptibles d'avoir des retombées en termes de recettes fiscales.

- **Composition et effectifs du service**

Le bureau de la fiscalité locale (FL1) est composé de 5 agents : un chef de bureau (administratrice de l'Etat), un adjoint au chef de bureau et trois chargés de mission, de catégorie A, et d'un secrétariat de 1 agent (C) partagé avec le bureau des interventions économiques et de l'aménagement du territoire.

- **Liaisons hiérarchiques**

Chef(fe) de bureau de la fiscalité locale et son adjoint(e).

- **Liaisons fonctionnelles**

Au sein du ministère de l'intérieur :

- en interne à la DGCL : les différents bureaux de la sous-direction des finances locales et de l'action économique ; les autres sous-directions (notamment sous-direction des compétences et des institutions locales et sous-direction des élus locaux et de la fonction publique territoriale) ; les services directement rattachés au Directeur (cabinet, dont notamment le département des publications, de l'information et de la documentation, département des études et des statistiques locales).

- les préfetures.

Au sein des autres départements ministériels :

- principalement la direction du budget, la direction générale des finances publiques (notamment la DLF), la direction générale des entreprises, les directions relevant du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de la transition énergétique, le SGAE au titre des dossiers européens ;

- le Parlement ; la Cour des Comptes ; les corps d'inspection, certaines associations d'élus (Association nationale des élus des territoires, France urbaine, Association des maires de France, Assemblée des communautés de France...).

Descriptif du profil recherché

Vos compétences principales mises en œuvre (listes déroulantes)

Connaissances techniques

Connaître l'environnement professionnel

niveau expert

à acquérir

Avoir des compétences juridiques

niveau expert

à acquérir

Avoir des compétences en informatique - bureautique

niveau maîtrise

requis

Savoir-faire

Savoir travailler en équipe

niveau maîtrise

requis

Savoir analyser

niveau maîtrise

requis

Savoir s'organiser

niveau maîtrise

requis

Savoir-être

avoir le sens des relations humaines

niveau pratique

requis

savoir communiquer

niveau pratique

requis

savoir s'adapter

niveau maîtrise

requis

Vos perspectives :

Il s'agit d'un poste à dominante juridique en administration centrale. Aussi, vous pouvez valoriser votre expérience en diversifiant vos compétences vers d'autres familles d'emplois à dominante juridique. Vous développez et mettez en œuvre des compétences solides en matière d'élaboration normative et de conduite du travail interministériel (rédaction de textes ; travail interservices notamment avec la direction de la législation fiscale de Bercy et la Direction Générale des Finances Publiques; réunion interministérielles (RIM) ; Conseil d'Etat ; instances consultatives (comité des finances locales ; conseil national d'évaluation des normes); travaux parlementaires.

Au-delà, ce type de poste vous donnera une légitimité sur les sujets liés aux finances locales, avec un travail en lien avec les acteurs de ce secteur, notamment les associations d'élus et les professionnels. Il permet aussi de développer de nouvelles compétences notamment dans la gestion de projets et de bases de données comme le fichier de recensement des éléments d'imposition (apprentissage d'une utilisation avancée d'Excel, utile par la suite sur des postes à dominante budgétaire ou financière).

Durée attendue sur le poste : 2 ans minimum

Conditions particulières d'exercice

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : Vous travaillez sur la base de 38 heures par semaine avec 16 jours ARTT. Vous disposez d'un poste informatique doté des connexions réseaux internes et externes. Télétravail possible.

- Vous **travaillez sur des problématiques politiques sensibles**, liées notamment aux conséquences sur les recettes fiscales de grands sites industriels nucléaires.
- Vous **animez un réseau d'acteurs diversifiés**, notamment dans le domaine du tourisme ("service après-vente" du guide pratique de la taxe de séjour ; intervention aux congrès des associations d'élus dans le domaine du tourisme ; échange avec les plateformes de réservation de type Airbnb, etc...).
- Vous **représentez la DGCL lors des Commissions consultatives des jeux** (autorisations/fermetures de casinos)
- Vous **représentez le bureau lors des sessions au Conseil d'Etat**.

Qui contacter ? Indiquer les coordonnées ou adresse mail des personnes à contacter

Séverine REYMUND, cheffe du bureau de la fiscalité locale severine.reymund@dgcl.gouv.fr

Liste des pièces requises pour déposer une candidature :

Voir le formulaire unique de demande de mobilité/recrutement disponible à ces adresses :

Personnels du ministère de l'Intérieur

http://ressources-humaines.interieur.ader.gouv.fr/images/Mobilite_2022/Formulaire%20mobilit%C3%A9%20avec%20PSA.docx

Personnels externes

<https://www.interieur.gouv.fr/content/download/130980/1041719/file/formulaire-mobilite-avec-psa.docx>

Temps plein : **Oui** **Non**

Informations complémentaires**Localisation administrative et géographique / Affectation :****Emploi fonctionnel (codification RMFP pour publication) :**

Vous trouverez le référentiel RMFP sous le lien suivant :

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/biep/repertoire-interministeriel-des-metiers-de-letat>

Code fiche de l'emploi type 1 (RMFP) :

Si plusieurs emploi type, temps de travail sur emploi-type 1 :

Code fiche de l'emploi-type 2 (RMFP) :

Temps de travail sur emploi-type 2 :

Emploi fonctionnel (codification REMI indispensable pour la prise d'acte dans D2)

Vous trouverez le référentiel REMI sous le lien suivant :

http://ressources-humaines.interieur.ader.gouv.fr/images/mgmrh/Page_mgmrh/Referentiel_des_emplois_version_2011_modifiee_12_fevrier_2015_copie.pdf

Code fiche de l'emploi type 1 (REMI) :

Si plusieurs emploi type, temps de travail sur emploi-type 1 :

Code fiche de l'emploi-type 2 (REMI):

Temps de travail sur emploi-type 2 :

Télétravail possible : **Oui** **Non**

Management : **Oui** **Non**

Date de mise à jour de la fiche de poste : 5 décembre 2023